

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 décembre 2022

Deux premiers bailleurs mobilisent le Fonds Énergie d'Action Logement opérationnel depuis le 15 décembre

Présenté le 24 octobre dernier, le Fonds Énergie mis en place par Action Logement a pour vocation d'accompagner les bailleurs dans leur soutien aux locataires impactés par les hausses de charges liées à l'augmentation des prix de l'énergie. Opérationnel depuis le 15 décembre, le Fonds Énergie a été mobilisé par deux opérateurs du logement social, Val d'Oise Habitat et Plurial Novilia qui vont bénéficier de l'abondement à hauteur de 50% des aides qu'ils délivrent.

Ce dispositif, complémentaire au chèque énergie et à l'aide de 100 à 200€ mis en place par le Gouvernement, a pour objectif de délivrer une aide pouvant aller jusqu'à 600€ aux locataires les plus fragiles confrontés à une situation extrême générée par la hausse des prix de l'énergie.

Gérée par l'association Soli'AL, structure du Groupe dédiée à l'accompagnement social, cette aide pertinente et agile s'adressera à tous les ménages locataires du parc social (salariés ou non-salariés) qui subiraient une augmentation de leurs charges supérieure à 100€ par mois ou qui devraient faire face à une régularisation supérieure à 1 000€ pour 2022 et qui disposeraient dès lors d'un reste à vivre inférieur à 15€ par personne et par jour.

Le Fonds Énergie est alimenté par Action Logement Services et les bailleurs volontaires. Action Logement Services s'engage à mobiliser jusqu'à 15M€ pour abonder à hauteur de 50% les versements des bailleurs.

Le déclenchement de ces aides est réalisé directement par le bailleur, au plus près des locataires en difficulté, à travers un outil en ligne dédié (Soli'AIDE) mis en place par Soli'AL. L'OPH Val d'Oise Habitat (20 800 logements) et Plurial Novilia, filiale du groupe Action Logement (36 600 logements) sont les premiers bailleurs à avoir signé une Convention de partenariat avec Soli'AL qui leur permet de bénéficier de l'abondement des aides versées aux locataires en difficulté.

Johnny HUAT, Directeur Général de Plurial Novilia, souligne :

« Plurial Novilia accompagne au quotidien ses clients lorsqu'ils rencontrent des difficultés et c'est d'autant plus vrai dans le contexte actuel. Plus que jamais, il nous faut actionner de nouveaux dispositifs pour soutenir nos clients fragilisés par l'augmentation des coûts de l'énergie. À ce titre, le fonds énergie Soli'AL est un des leviers majeurs que nous déployons pour les aider à financer une partie de l'augmentation de leurs charges. Nous sommes heureux de signer cette convention qui marque une nouvelle ambition dans notre partenariat au bénéfice de nos clients. »

Séverine LEPLUS, Directrice générale de Val d'Oise Habitat, observe :

« Dans un contexte inédit, nous avons déployé un dispositif global d'accompagnement social, Solidaires avec vous pour aider, de façon ciblée, nos locataires. Soli'AL vient compléter l'ensemble des dispositifs de Val d'Oise Habitat (FSL, Commission Sociale et Solidaire...) pour soutenir les locataires, notamment pour affronter les difficultés à venir liées à l'énergie. »

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 46 ESH et un patrimoine de plus d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net